



PRÉSENTATION – CÉCS
Coopérative de services
provinciale

HORAIRE DE LA DISCUSSION

- ▶ Pourquoi le modèle coopératif?
- ▶ Contexte
- ▶ Avantages / Opportunités
- ▶ La proposition
- ▶ Défis
- ▶ Prochaines étapes
- ▶ Conclusion / Questions / Commentaires

POURQUOI LE MODÈLE COOPÉRATIF?



PRINCIPES ET VALEURS COOPÉRATIFS

- 1^{er} principe : Adhésion volontaire et ouverte à tous
- 2^e principe : Pouvoir démocratique exercé par les membres
- 3^e principe: Participation économique des membres
- 4^e principe: Autonomie et indépendance
- 5^e principe: Éducation, formation et information
- 6^e principe: Coopération entre les coopératives
- 7^e principe: Engagement envers la communauté

CONTEXTE - POURQUOI UNE COOPÉRATIVE DE SERVICES

- ▶ Besoins/Problématiques identifiés par divers intervenants communautaires et groupes communautaires
 - ▶ Demandes directes au CÉCS pour faire la comptabilité
 - ▶ Demandes d'appui pour faire l'analyse financière
 - ▶ Manque de services de comptabilité en français dans la région
 - ▶ Demandes de formation pour la compréhension des rapports financiers
 - ▶ Coûts du service et de vérification trop élevés
 - ▶ Nécessité de trouver des moyens pour réaliser des économies d'échelles

AVANTAGES / OPPORTUNITÉS

Premier volet - service de comptabilité

- ▶ Réduire le fardeau de comptabilité parmi les organismes (n'ayant pas l'expertise à la portée de la main)
- ▶ Réduction des coûts liés à la comptabilité et possiblement à la vérification financière annuelle
- ▶ Standardisation des rapports financiers (Formats, fréquence, etc.)
- ▶ Formation aux élus - standardisation
- ▶ Appui à la gestion d'encaisse (prévision de trésorerie)
- ▶ Appui à la budgétisation
- ▶ Achat en groupe pour les services de vérification
- ▶ Avoir un outil commun pour un besoin commun

AVANTAGES / OPPORTUNITÉS

AUTRES VOLETS

- ▶ Services en TIC (Technologie d'information et de communication)
- ▶ Services en communications/marketing
- ▶ Services de création/gestion de sites Web
- ▶ Etc.

LA PROPOSITION

La création d'une coopérative de services provinciale supportée administrativement pour les trois premières années par le CÉCS.

Le support administratif comprendra:

- ▶ L'encadrement d'un comité de travail pour la mise sur pied
 - ▶ Coordination des rencontres
 - ▶ Compte rendu / procès-verbaux des rencontres
 - ▶ Les dépenses reliées aux rencontres
 - ▶ Le soutien technique pour le montage des statuts et règlements
- ▶ L'enregistrement de la coopérative, les suivis administratifs pour maintenir l'incorporation

LA PROPOSITION

- ▶ La coordination de la réunion inaugurale de la mise sur pied de la coopérative
 - ▶ La logistique pour la rencontre
 - ▶ Les coûts pour la rencontre
 - ▶ Le procès-verbal pour la rencontre
- ▶ L'appui technique pour le développement d'un cadre de fonctionnement de la coopérative

LA PROPOSITION

Lorsque la coopérative est mise sur pied:

- ◆ L'appui technique au CA pour le fonctionnement
- ◆ Offre d'espace de bureau pour la personne ressource embauchée
- ◆ Encadrement de la ressource embauchée
- ◆ Appui continu pour la coordination des rencontres du CA de la coopérative

Défis à envisager

- ▶ La logistique de comptabilité dans un endroit central
- ▶ La gestion de ressources humaines (comité de gestion, délégué au CÉCS comme appui administratif)
- ▶ Perception d'une perte d'autonomie
- ▶ Rétissance par des groupes et des individus n'ayant pas une bonne compréhension de la coopérative

PROCHAINES ÉTAPES

- ▶ Adhésion au projet par un minimum de six (6) ou parfois deux (2) organismes si le registraire le permet
- ▶ Création d'un comité de travail pour le montage des statuts et règlements (encadré par le CÉCS)
- ▶ Adoption des statuts et règlements par les membres fondateurs (pour la mise sur pied officielle de la coopérative)
- ▶ Élaboration du cadre de fonctionnement de la coopérative
- ▶ Mise sur pied officielle (Réunion de fondation - 11 juin 2016)

PROCHAINES ÉTAPES

- ▶ Élaboration du cadre d'offre de services et les coûts rattachés
- ▶ Élaborer de la description de tâches et l'annonce pour le poste
- ▶ Préparer de l'espace de travail de l'employé (bureau, ordinateur, outils, etc.)
- ▶ Embauche d'une ressource humaine (services comptable) pour faire le travail
- ▶ FONCTIONNELLE - 1^{ER} OCTOBRE 2016

CONCLUSION

**COOPÉRER,
C'EST RÉUSSIR
AUTREMENT**

Questions/Commentaires